

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST DU 19 NOVEMBRE 2014

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 05, sous la présidence de Monsieur Lionel Bouchaud, Adjoint au Maire.

M. BOUCHAUD.- Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. Vous voyez que la tribune est restreinte : M. Casado, Adjoint au Maire, que vous connaissez, M. Bouchaud, que vous découvrez. Je tiens à excuser M. le Maire qui aurait dû être parmi nous ce soir mais qui, pour des raisons extérieures, sera absent. La Première adjointe également, Mme Nicole Joulia. Nous allons donc siéger à deux.

Je vais faire l'appel, non sans avoir une pensée pour Patricia Tranchand qui normalement siégeait à ce collège. Nous savons tous qu'elle est partie trop rapidement, nous avons une pensée pour elle.

(M. Bouchaud procède à l'appel des Conseillers de quartier)

Nous commençons par vous présenter un nouveau CIQ, il s'agit de la 54^{ème} association des quartiers sur Istres, le quartier de la Romaniquette, qui siège pour la première fois. Sa présidente est Mme Emmanuelle Raynaud, elle a été élue le 10 octobre. Soyez la bienvenue parmi nous, ainsi que votre CIQ.

Nous allons parler des labels que la Ville a obtenus depuis le dernier CIQ de l'ancien mandat, en novembre 2013, cela fait un an. Parmi ces labels, « Ma ville a du cœur », 1 cœur sur 3 obtenu pour l'installation des défibrillateurs que vous verrez un peu partout dans la ville. Nous avons obtenu le label « Ville Station de tourisme », seulement 150 Villes en France l'ont. Je donnerai la parole plus tard à la Présidente de l'Office du tourisme. Pour le concours des « Villes fleuries », la Ville a obtenu sa quatrième fleur. Si je ne me trompe pas, c'est le maximum que l'on peut avoir. La « Marianne d'Or », c'est tout neuf, c'est un équipement de 117 classes de vidéo projecteurs. Madame Pretot, voulez-vous rajouter quelque chose ?

Mme PRETOT.- Le plan numérique continue, et en 2015 les écoles maternelles vont être équipées de la même façon de vidéo projecteurs.

M. BOUCHAUD.- Merci, Madame l'Adjointe. Le dernier label obtenu il s'agit de « Qualiville », qualité de l'accueil et des prestations délivrées au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Seulement 42 Villes en France ont droit à ce label. Tout ce que je viens de vous dire est une belle réussite pour la Ville d'Istres, grâce à M. le Maire.

I. COMMUNICATIONS :

M. BOUCHAUD.- La vidéo protection rentre dans sa troisième tranche. M. Claude Malacarne, le chef de service, va prendre la parole pour nous parler de cette vidéo protection.

M. MALACARNE.- Bonjour, je suis Claude Malacarne, Adjoint au Directeur de la police municipale. Notre parc de caméras s'étend cette année. Concernant la tranche 2, je me propose de vous énumérer les nouvelles caméras qui ont été mises en place : une caméra au niveau de la Maison du citoyen, une caméra au niveau du CEC sur l'avenue Radolfzell, une caméra à l'église Notre Dame du Beauvoir, une caméra place devant le musée, une à la rue Farnarier à l'angle du Vieux Château, une à la rue des Bourras, une à l'angle de la rue Torte et de la rue d'Orient, une à l'angle de la rue Neuve et de la Grande Rue, une à la rue Daudet et à l'angle de Justin Beaucaire, une sur Hélène Boucher à l'angle de Dethez, une sur Marcel Roustan à l'angle du Cordier.

Il y a aussi un supplétif à la tranche 2 qui est en cours de réalisation : une caméra sur Pierre du Pébro, une caméra sur le haut parvis de Notre Dame du Beauvoir, une caméra au niveau de l'accueil du CCAS, et une caméra à la pharmacie de la Romaniquette.

Sur l'exercice 2015, ce sont donc des travaux qui seront réalisés premier semestre 2015 : une caméra au Pavillon de Grignan, une caméra sur le parking de Victor Hugo, une caméra à l'angle du chemin du Castellan et du chemin du Cordier, une caméra sur le parvis de la salle des mariages de l'hôtel de ville, une caméra à la résidence le Méjean, une caméra sur le Parc Guelfucci (côté skates), une autre coté allée centrale, et une caméra à la gare routière. Voilà les travaux prévus concernant la vidéo protection pour l'année 2014 et 2015.

M. BOUCHAUD.- Combien cela fait-il de caméras en plus et en tout ?

M. MALACARNE.- 30 à 40 caméras en plus.

M. BOUCHAUD.- Merci. M. Nunez doit être content parce qu'il me semble que le centre ancien a bien été doté.

M. NUNEZ.- Le centre ancien a été normalement doté.

M. BOUCHAUD.- Nous avons aussi l'ouverture de l'aire de grand passage. Pour répondre au schéma départemental d'accueil des gens du voyage du 10 janvier 2012, la Commune d'Istres a réalisé une aire de grand passage. Situé à la limite Sud-Ouest de la commune, à proximité de la RN 569, et desservi par l'ancienne route de Fos, cet aménagement permettra d'accueillir les gens du voyage lors des rassemblements saisonniers. Ce qui est important c'est que maintenant il n'y a plus de parkings sauvages, les gens du voyage qui ne sont pas à leur place sont donc expulsés dans les 48 heures, alors qu'avant ils pouvaient rester 11 jours.

Les rythmes scolaires. Nous avons quelques professeurs d'écoles parmi nous. Je vais laisser la parole encore une fois à Emmanuelle Pretot. Pour tous les parents d'élèves, je pense qu'Istres n'a pas à se plaindre sur les rythmes scolaires quand on voit ce qui se passe à Marseille ou dans d'autres grandes villes. Si l'on n'a pas été très bon, on a au moins été bon.

Mme PRETOT.- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) permettent un accueil des enfants de 15h jusqu'à 16h30. Les TAP sont des activités sportives, artistiques ou culturelles d'une durée d'1 heure et demie, encadrées par du personnel qualifié, animateurs, ATSEM, assistantes scolaires et éducateurs.

Je vais vous donner quelques chiffres. Nous avons 4 479 élèves sur Istres. Sur 1 683 enfants en maternelle, 1 320 fréquentent les TAP, soit à peu près 78 % ; pour l'élémentaire, sur 2 796 élèves, 1 814 fréquentent les TAP, soit 64,9 %. Il y a d'autres enfants qui vont à Pulsion, au conservatoire, ou encore en EMS, Ecole Municipale de Sport.

La première période a été un peu crispée parce que c'était une grosse machine à mettre en route, maintenant on s'attelle à mettre des contenus enrichis par des formations proposées aux animateurs. Ouest Provence va aussi venir en renfort avec des éducateurs artistiques. Voilà ce que je peux vous dire à ce jour.

M. BOUCHAUD.- Merci, Madame Pretot. Comme je le disais en ouverture, par rapport à ce que l'on voit et entend dans les médias, je pense que la Ville d'Istres est quand même bien en avance. Pas précurseur mais bien en avance.

Je donne la parole à M. Garcia pour « Istres propre ».

M. GARCIA.- Mesdames, Messieurs, bonsoir. J'ai quelques éléments qui permettent déjà de se mettre en situation de travail sur le projet « Istres propre 2015 ».

Premièrement, je rappelle quels sont nos fondamentaux et notre credo qui restent évidemment les mêmes : la sensibilisation. Ce projet permet de générer un engouement, une dynamique, de la population ; d'impliquer et de fédérer ; d'associer les services administratifs et techniques de la Ville. L'objectif est de réveiller et mobiliser les consciences environnementales. Nos enfants, qui sont bien entendu notre cœur de cible, seront au centre de ce dispositif. On va essayer avec eux et avec le corps enseignant de transmettre avec pédagogie les bons réflexes et les bonnes attitudes au quotidien. Le credo est donc le même.

Quelques éléments chiffrés, il est toujours intéressant d'étayer le propos par quelques chiffres. Comme vous l'avez constaté, cette année est une année de pause par rapport au calendrier électoral qui ne permettait pas de structurer ce projet dans de bonnes conditions.

L'origine. Ce projet a vu le jour à Istres en 2009 et les Présidents de CIQ ici présents étaient avec moi. L'idée était de venir nettoyer et de collecter le chemin du littoral, entre le Ranquet et le Port des Heures Claires. On avait mobilisé 130 éco-citoyens dans des conditions un peu rapides et l'on avait collecté environ 25 m³. En automne 2009 on avait fait une démarche similaire à Entressen mais celle-ci nous avait confirmé que l'automne n'était pas la bonne période pour mettre en œuvre ce projet.

On va comparer 2013 et 2012. En 2013 nous avons mobilisé près de 2 000 éco-citoyens et nous avons collecté ensemble 170 m³, comparé à 2012, 1 875 éco-citoyens précisément, donc un peu moins, et nous avons collecté davantage, 220 m³. La comparaison de ces deux chiffres, même s'ils sont à l'échelle d'une année à l'autre, permet de constater que la ville est plus propre et que cette action a des vertus. Même si aujourd'hui on considère qu'il reste du chemin à faire, même si l'on déplore les incivilités, nous avons deux attitudes : soit renoncer, ce que l'on ne souhaite pas faire, et M. le Maire est le premier à nous mobiliser ; soit continuer à prêcher et à sensibiliser, c'est ce que l'on fera cette année.

La programmation 2015 a été un casse-tête particulièrement compliqué cette année étant donné que le mois de mai comporte beaucoup de ponts et qu'il fait suite à des périodes de congés scolaires. J'espère que nous avons pris une bonne option en vous conviant tous à cette démarche, à ce projet, le samedi 23 mai 2015. Veuillez déjà le noter dans vos agendas.

Rapidement, les trois formats. Nous allons conserver ce qui fonctionne, l'implication des acteurs associatifs, les référents de secteur. J'en profite pour remercier les Présidents de Comités de quartiers qui sont toujours très investis et qui auront cette année encore un rôle majeur pour mobiliser autour d'eux. On travaillera sur la cartographie, sur l'organisation. On va conserver une action qui avait bien fonctionné –je remercie Jeremy Sierra qui est derrière moi– c'est l'intergénérationnelle, Coup de Poing, que l'on avait fait avec ITLE et EPJ. On va faire encore mieux. Je lui mets déjà la pression.

Il y aura un thème central sur l'esplanade, nous allons y travailler avec Emmanuelle Pretot et ses services, et Bruno Zoppis, le Directeur de l'éducation et de l'animation, pour que les enfants soient encore une fois les premiers acteurs.

On va développer les actions que l'on avait initiées auprès des entreprises du Tubé. On avait vu que celles-ci se mobilisaient. On va reconduire les actions auprès du monde sportif. On va en développer avec le milieu scolaire, travailler en interaction avec le milieu du handicap, on y tient énormément, et puis on va réfléchir sur l'extension de la zone de collecte.

Dans le nouveau format on implique beaucoup plus les centres sociaux que ce que l'on a fait jusqu'à présent. On implique la base aérienne 125, les premiers contacts ont été établis par des élus et le résultat est très positif, on pourra compter sur nos militaires. Impliquer les commerçants en phase amont et aval, et impliquer les jeunes du service civique.

La particularité cette année c'est que l'on décline le projet « Ville propre » au niveau du SAN Ouest Provence. L'objectif de cette déclinaison est de donner plus de force à ce projet et de permettre aux six communes de le décliner sur un calendrier calé. L'objectif est aussi de mutualiser les moyens et d'optimiser le coût financier.

Le déroulé sera le même : accueil des participants à 9h, une collation, c'est le moment de pédagogie, remise des équipements, des gants, des sacs, des t-shirts, des bracelets, puisque chaque éco-citoyen pourra accéder à un repas gratuit offert par la Municipalité et pourra accéder aux transports gratuits ce jour-là. On nettoie jusqu'à 11h45 et l'on se rassemble tous à l'esplanade de l'Olivier pour partager un moment de convivialité et de festivité. Il y aura de l'animation, nous sommes en train d'y travailler. Le rendez-vous est pris, on va se rapprocher très rapidement de toutes les associations, et le travail de précision démarrera vraiment en début d'année 2015.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur Garcia. J'ai omis de vous présenter comme Conseiller municipal chargé de l'environnement et des Comités d'Intérêt de Quartiers, tous les présidents présents vous connaissent, et également Vice-président du SAN Ouest Provence, délégué à l'environnement et à la gestion des déchets.

Madame Pretot, tout à l'heure j'ai aussi oublié de vous présenter comme Adjointe au Maire. Je n'ai pas trop l'habitude de prendre la parole, vous m'excuserez quelques erreurs de néophyte.

Le CIQ des Heures Claires est absent, par l'intermédiaire de M. Delions, mais je voulais quand même saluer la présence de M. Marchesi François qui siège au CA du CIQ des Heures Claires. Il y a au moins un représentant du CIQ des Heures Claires. Il y a aussi Yannick mais qui ne peut pas avoir les deux casquettes. Vous êtes aussi du CIQ du Ranquet, on ne peut pas faire les deux. Vous avez la procuration mais quelqu'un qui ne siège qu'au CIQ des Heures Claires est quand même présent.

Quelques inaugurations des structures ou bâtiments communaux pour 2014. Le 20 janvier, réouverture de la Régalido complètement restaurée, avec un peu de retard mais apparemment tout le monde en est content. Le 6 juillet, Maison de la santé, dénommée « Jean-Jacques Marceau ». Le 18 octobre, inauguration du Parc « Marcel Guelfucci » et du skate-park « Jonathan Dehecq ». Le 18 octobre, inauguration de la salle de bridge « Henry Beaud », qui est juste au-dessus de nous. Le 20 décembre, inauguration de la place du « Docteur Georges Darrason ».

Installation de la zone bleue en centre-ville. Vous savez que nous avons arrêté les parcmètres pour passer à la zone bleue. Je trouve que c'est une très bonne action. Vous pouvez tous vous procurer les disques bleus auprès de vos commerçants. Pour un peu plus d'informations je vais repasser la parole au chef de service adjoint, M. Claude Malacarne.

M. MALACARNE.- Depuis le 15 octobre, 270 places qui étaient règlementées par horodateurs sont passées sous la réglementation de la zone bleue. Pour faire respecter ces places de stationnement, 4 nouveaux agents de la police municipale ont été affectés à cette mission. Ils se sont calés sur les horaires prévus par la zone bleue, c'est-à-dire qu'ils travaillent de 9h à 12h et de 14h à 19h. Nous avons déjà un retour des commerçants qui ont vu que cette zone bleue assurait pas mal de turnover sur la ville. Jusqu'à présent nous étions en phase préventive, les agents prenaient le temps de communiquer avec les usagers de ces places, à partir d'aujourd'hui nous avons commencé à verbaliser. Sachez que la verbalisation est à 17 € pour non-respect d'un règlement de police.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur Malacarne. Pour ceux qui sont dans le centre-ville, Mme Camoin est présente également, c'est la plus jeune de nos élus, pour ceux qui ne la connaissent pas. Je pense que les gens sont très contents du turnover, comme vous l'avez dit.

Nous allons passer à la fermeture du centre ancien. Monsieur Nunez, notre Président, êtes-vous content ? C'était un désir de votre CIQ.

M. NUNEZ.- Si la fermeture du centre ancien se fait en bonne intelligence et en tenant compte des besoins et des impératifs des habitants, nous travaillerons ensemble. Il ne faut pas que ce soit autoritaire et fait n'importe comment.

M. BOUCHAUD.- Vous savez très bien que vous travaillez toujours avec M. le Maire. Il faut savoir que c'est une opération qui coûte à la Municipalité 360 000 €.

M. GIUNTINI.- Qu'est-ce que la fermeture du centre ancien exactement ?

M. BOUCHAUD.- C'est une bonne question. Je vais repasser la parole à M. Malacarne pour la fermeture, il sera plus à même de répondre.

M. MALACARNE.- Ce n'est pas trop ma partie parce que je pense que c'est plutôt un problème technique mais d'après ce que je peux lire sur le dossier c'est par l'installation de bornes automatisées.

M. CASADO.- Il s'agit de l'installation de bornes automatiques aux entrées et aux sorties du centre ancien mais avec, bien sûr, les possibilités pour les riverains de décharger leurs courses, il y aura des horaires d'ouverture des bornes. C'est surtout pour éviter le stationnement des véhicules dans le centre ancien qui a des voies minuscules. Quand des gens stationnent de manière anarchique on a souvent des problèmes de sécurité, pour les ambulances, les pompiers, la fermeture du centre ancien est le palliatif, comme cela se fait dans pratiquement toutes les villes.

M. DELYANNIS.- J'imagine que c'est un système avec carte magnétique qui sera distribuée.

M. CASADO.- Avec des bips. Tous les gens qui ont un garage auront un bip, puisqu'ils doivent pouvoir entrer pour stationner leur véhicule dans leur garage. Ensuite, ce sera à la demande, en concertation avec le CIQ, pour voir comment fonctionner sur les heures d'ouverture et sur les appels interphone, parce qu'au niveau de la borne automatique il y aura un point appel qui sera relié à la police municipale pour éventuellement baisser les bornes. Au départ il y aura sûrement des *bugs*, c'est logique, ce n'est pas une mince opération, mais dans tous les cas ce sera fait en concertation avec le CIQ et avec les riverains.

Mme IORIO.- Les pompiers auront-ils un système exprès ?

M. CASADO.- Oui.

M. NUNEZ.- Il parle d'horaires, il me fait un peu peur.

M. BOUCHAUD.- Ce sera fait en concertation, vous en avez parlé avec M. le Maire, ne vous inquiétez pas. Vous avez l'oreille du Maire quand même.

M. DELYANNIS.- Il y a des gens qui disposent d'un garage et d'autres qui n'en disposent pas. Ne disposeront donc de la télécommande que ceux qui ont un garage. En revanche, ceux qui n'ont pas de garage mais qui ont des courses à transporter, etc.

M. BOUCHAUD.- C'est ce que l'on disait, il y aura des plages horaires.

M. CASADO.- Il y aura des plages horaires d'ouverture et il y aura aussi la possibilité d'accès par l'interphone. Après ce sera en concertation. Par exemple, il y a peut-être aussi des personnes âgées qui vont bénéficier de cela, je ne sais pas encore. Si on avait les solutions on ne dirait pas que l'on est en concertation, on n'a pas les solutions. On met en route, on discute avec le CIQ.

M. NUNEZ.- Nous avons quelques propositions, nous les avons déjà faites, et nous espérons que ça ira dans ce sens-là.

M. BOUCHAUD.- Sans me tromper, c'est suite à une demande de votre part, en grande partie.

M. NUNEZ.- En grande partie.

M. BOUCHAUD.- Il fallait trouver une solution aux stationnements anarchiques. Ce sera résolu comme cela. Après, on ne fait pas des miracles, on essaie.

II. BILAN ESTIVAL 2014 DU PORT DES HEURES CLAIRES ET DES PLAGES ROMANIQUETTTE ET RANQUET :

M. BOUCHAUD.- C'est de ma délégation directe. Concernant le port : places à l'année, 185 places ; passagers, 11 places ; places services, 4, ce sont les pêcheurs, l'ANOI, le SDIS ; nuitées passagers, 708 au 30 septembre 2014, ce sont les bateaux qui font une escale d'une journée chez nous. On pourra parler après de la taxe, Carine vous expliquera. Grutages, 109 au 30 septembre 2014. Le grutage est obligatoire une fois par an. Sur 185, il y en a 75 qui peuvent gruter à l'extérieur, dans tel cas ils doivent fournir un certificat de grutage.

Parmi les manifestations sur le port, nous avons les Oursinades, les puces nautiques, la soirée moules frites, la fête des Heures Claires et le ciné d'été, qui a été annulé cette année à cause d'un vent violent.

Les plages d'été 2014. Des baignades surveillées grâce aux postes de secours ont été ouvertes les week-ends du 14-15/06 2014, du 21-22/06 2014, du 28-29/06 2014, permanent du 1^{er} juillet au 31 août 2014, les week-ends du 6-7/09 2014 et du 13-14/09 2014.

Estimation de fréquentation des plages remise par les postes de secours sur la période des baignades surveillées. Romaniquette 9 800, et Ranquet 7 200, pour un total de 17 000 personnes. Pour un chantier qui a été mis en route depuis 2 ans seulement, c'est une belle réussite.

M. DELYANNIS.- Comment effectuez-vous le comptage ?

M. BOUCHAUD.- Je viens de le dire, c'est le poste de secours qui est présent. Ce sont les pompiers qui comptabilisent les présents. En revanche, les 17 000 c'est juste pour la période du 1^{er} juillet au 31 août. Il y a 17 jours de fermeture des plages liée aux intempéries, conformément aux directives du GIPREB.

Voilà pour le bilan des plages et du Port des Heures Claires.

Je veux juste faire un petit aparté pour faire savoir à ceux qui l'ignorent encore que nous aurons 150 places en plus d'ici 2 ans.

III. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER :

M. BOUCHAUD.- Nombre d'interventions du maire pour ces quartiers « Allô Travaux » et « Allô Quiétude » pour les périodes suivantes : du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014, 862 courriers du maire à destination des habitants des quartiers Est. Contrôles propreté du 1^{er} janvier au 30 septembre, 1 480 passages ont été effectués sur les 3 886 recensés durant cette période. Contrôles dépôts sauvages de végétaux du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014, l'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble des quartiers de la commune a procédé à 13 signalements de dépôts sauvages à Ouest Provence concernant les quartiers Est sur 40 signalements concernant l'ensemble de la collectivité. Cela représente les deux tiers. Ces dépôts sauvages de végétaux ont été principalement localisés dans le quartier de la Romaniquette et des Heures Claires. Les Présidents de CIQ sont là.

« Allô Travaux » : du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014, 876 appels pour les quartiers Est sur les 2 111 appels reçus. Cela représente 41,50 %. Ils ont été principalement émis par les habitants des quartiers des Echoppes, de Istres Centre, pour 11 % chacun, et du quartier des Arnavaux pour 9 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'éclairage public (27 %), d'espaces verts (25 %), et de voirie (24 %).

« Allô Quiétude » : du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014 – nous sommes toujours sur la même plage– 135 appels pour les quartiers Est sur les 300 appels reçus sur l'ensemble de la commune pour cette même période. Nous sommes toujours dans les deux tiers, cela représente 45 %. Ils ont été émis principalement par des habitants des quartiers des Echoppes (23 %), de Istres Centre (14 %), et des Arnavaux (8 %). Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes d'atteintes à la sécurité, rassemblements, nuisances sonores, stationnements, etc., pour 52,6 % d'entre eux, sur des problèmes d'atteinte aux personnes et atteinte aux biens, dégradations, tags, vols, pour 23,7 % chacun.

Point des visites de quartier du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014 : les Heures Claires le 10 juin, les Dryades le 11 juin, les Arnavaux le 30 septembre, le centre ancien le 27 octobre.

Le point des travaux est effectué par M. Eric Casado en cours de séance.

M. CASADO.- Tu as fait le bilan des travaux, je vais parler des travaux plus importants. Un point sur ces travaux. En 2014, 61 opérations ont d'ores et déjà été réalisées pour un montant de 652 837 €, parmi lesquelles, pour ne citer que les plus importantes : la reprise des tours d'arbres déformés par les racines des platanes sur l'avenue Marcel Roustan pour 43 900 € ; la création d'une jardinière à la rue Alfred Courbon dans le centre ancien pour 6 278 € ; l'installation de ralentisseurs sur le boulevard Jean-Jacques Prat pour 12 650 € ; la réfection de 100 m² de chaussée sur le chemin des Jardins au Cros de la Carrière pour 5 967 € ; l'installation d'un ralentisseur sur la corniche de Suffren au niveau du groupe scolaire Jacqueline Auriol pour 7 900 € ; l'aménagement du chemin du Tivoli avec la mise en place de ralentisseurs, la création de places de parking, la réalisation d'un mur de soutènement, la réfection du trottoir et la pose du mobilier urbain pour 66 072 € ; la réfection du terrain de sport à l'école Armanet aux Quatre Vents pour 27 000 € ; toujours aux Quatre Vents, le réaménagement de l'avenue des Heures Claires et du chemin du Mas des Quatre Vents pour 243 862 € ; la création d'un ralentisseur au chemin de la plage au Ranquet pour 10 854 € ; la création d'un cheminement PMR au groupe scolaire Auriol pour 13 257 € ; ainsi que la préparation des VRD pour la plantation d'arbres aux Terrasses des Oliviers pour 20 096 €.

Il reste 30 opérations à venir sur ce budget 2014. Ce n'est pas l'année civile, les travaux peuvent aller jusqu'au mois de mars, mais ils sont comptabilisés sur le budget 2014. Nous avons les études pour la réfection du chemin du Cros de la Carrière. Ce chemin devait être réhabilité en 2015 mais nous allons essayer d'aller plus loin. On ne va pas se contenter de faire simplement le tapis, on va essayer d'enterrer tout le cheminement, tous les câbles électriques qui sont sur ce chemin. Cela représente des études importantes, comme celles qui ont lieu aujourd'hui sur le tour de l'Etang de l'Olivier où nous avons le même souci. Les travaux seront retardés de un an mais ils seront beaucoup plus importants en 2016.

Je continue. D'importants travaux de voirie aux Echoppes concernant la rue Chantournée, la rue de la Flèche, l'allée de la Bonne Chanson, pour un montant de 202 363 € ; la réfection d'un tronçon du chemin de Saint Pierre aux Heures Claires pour 58 328 € ; la création d'un arrêt minute boulevard Frédéric Mistral, au niveau du laboratoire d'analyses, pour 23 494 €. Les arrêts minutes c'est aussi pour aller un peu plus vite par rapport à la zone bleue. On a mis la zone bleue sur toute la ville mais le stationnement est d'une heure. C'est pour éviter aussi que les gens qui veulent simplement acheter des cigarettes ou faire une prise de sang ne stationnent. On a mis des arrêts minutes pratiquement à toutes les entrées de ville : sur l'avenue Jean Lebas, il va y en avoir un sur le boulevard Frédéric Mistral, il va y en avoir un à l'entrée du boulevard Victor Hugo, il y en a un à la place du théâtre. Ces arrêts minutes permettent de rester un quart d'heure sans payer mais au moins cela fait de la fluidité pour les commerçants.

Je finis par l'aménagement d'un abribus au Ranquet, à l'avenue de Varage, pour 65 000 €.

Voilà l'ensemble des réalisations pour 2014 sur les quartiers Est qui représentent environ 1 M€ investis.

Pour le budget 2015, 27 opérations sont déjà projetées ou programmées : de gros travaux de voirie sur le chemin du Rouquier ; la rue de la Poutre aux Echoppes ; le chemin à l'entrée du tour de l'étang au lotissement des Oliviers ; la corniche de Suffren ; l'impasse des jardins, deuxième tranche, si nous finalisons l'acquisition de la maison située à l'angle de cette impasse qu'il faut démolir. Si nous pouvons, nous prendrons bien sûr en compte dans ce budget 2015 toutes les propositions que les CIQ n'ont pas manqué de nous faire.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur l'Adjoint.

IV. BILAN ET PROGRAMME FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES :

M. BOUCHAUD.- Nous allons passer la parole à Carine Imbert qui va nous parler du bilan des programmes festifs des associations et acteurs socio-économiques.

Je vais quand même soulever quelque chose qui me surprend. Le total des cinq pays étrangers qui nous visitent : 13,4 % de nos visiteurs sont des Belges, 11 % des Allemands, 8,6 % des Espagnols, 8,6 % des Anglais, et 3,6 % des Italiens. Cela m'a un peu surpris. J'ai préféré le dire avant que tu ne le dises, Carine. Tu feras le bilan de tout cela, je te passe la parole très volontiers.

Mme IMBERT.- Bonsoir à tous. Effectivement, on voit une nette progression des publics de tourisme qui fréquentent la ville d'Istres. Initialement on avait peu de fréquentation touristique étrangère et il est vrai que depuis 2 ans, depuis l'effet « Marseille Provence » qui a quand même eu une résonance au niveau départemental, nous avons une lisibilité au-delà des frontières françaises. C'est sûr que cela reste très modique par rapport à des villes comme Aix, Arles, ou même Marseille, mais nous voyons quand même un changement dans la fréquentation de la ville. Auparavant, l'Office était très fréquenté par les Istréens, il l'est toujours parce que c'est un outil justement fait pour les habitants, pour les associations –un certain nombre d'entre vous viennent régulièrement nous voir à l'Office du tourisme pour la mise en place de manifestations parce que nous sommes là aussi pour vous aider à faire passer la communication– mais il y a de plus en plus une fréquentation du département et la clientèle étrangère devient une petite part non négligeable.

Les Istréens sont toujours les plus timorés par rapport à leur ville mais nous avons le retour des gens qui viennent d'ailleurs et notre principal atout au niveau de la ville, que l'on oublie très souvent, c'est le soleil. Il est vrai qu'un Belge sera très content de venir ici déjà parce qu'il aura le soleil, ainsi que des infrastructures adaptées. Il peut rayonner au niveau du département sur cette base centrale qu'est Istres, qui est quand même au milieu du département, et sur la ville, il a la possibilité de trouver beaucoup d'équipements qui sont plutôt sympas, un port, des plages –nous avons eu de très bons retours concernant les plages qui ont été mises en place– et des aménagements qui ont été faits et qui vont se poursuivre dans cette dynamique-là.

Au-delà de cela, comme vous le disiez à juste titre, Monsieur Bouchaud, il est vrai que depuis quelques semaines nous avons reçu la bonne nouvelle d'être classés « Station de tourisme ». C'est vraiment une reconnaissance, il n'y a pas mieux. Très peu de Villes ont cette reconnaissance, surtout que la réglementation a changé il y a quelques années, et c'est vraiment l'excellence. Je veux vraiment le souligner parce que tous les jours des gens viennent me dire « Vous habitez un endroit super, c'est génial ! » Il faut l'avoir en tête parce que quand on y habite au quotidien, parfois on l'oublie un peu. Mais chaque fois que des personnes viennent nous voir en disant « C'est super ! Vous avez de la chance d'habiter ici », on se dit « C'est vrai, on a de la chance ».

Et effectivement, nous avons 4 fleurs, il n'y a pas plus et il n'y a pas mieux, c'est le maximum.

M. BOUCHAUD.- Merci, Madame la Directrice. Le Vice-président de l'Office du tourisme que je suis vous remercie également. Vous avez très bien vendu notre ville.

V. QUESTIONS ECRITES ET ORALES :

M. BOUCHAUD.- Nous allons passer à ce qui intéresse peut-être le plus toutes les associations et les représentants de quartiers : les questions écrites et orales concernant le Conseil du Quartier Est. Nous allons ouvrir les débats. Que tout le monde reste chaleureux.

Une demande par courrier du 10 novembre 2014 de M. Lagandogne Christian, je crois que c'est aux Charmilles : « Risque imminent de chute d'arbres sur ma maison (chute d'arbre du 9 novembre) ». Réponse : « Les trois arbres dangereux vont être abattus le 3/12/2014, les arbres restants seront élagués dans la lancée ».

M. GIUNTINI.- J'étais au courant de la lettre mais pas de la réponse. Je lui ferai la commission.

M. BOUCHAUD.- Une question du courrier de M. Colas Yannick, Président du CIQ du Ranquet : « Prévention des algues le long du chemin du Bord de l'Eau ». Yannick, tu sais très bien que nous avons traité ce sujet ensemble avec M. Garcia. Si tu veux expliquer un peu, puis les réponses viendront de M. Garcia.

M. COLAS.- Ce problème d'algues ne date pas d'hier, cela fait au moins 3 ans que l'on se bat bec et ongles sortis et nous avons beaucoup de mal à entretenir cette partie de la grève.

M. BOUCHAUD.- Nous sommes auprès de vous.

M. COLAS.- Je n'ai jamais dit le contraire. Simplement, Ouest Provence qui est chargé de l'entretien de cette partie-là a beaucoup de mal à le faire. Il y a des problèmes techniques, que Luigi connaît aussi bien que tout le monde puisque, avant c'était du domaine de la Ville. Maintenant c'est du domaine de Ouest Provence, et tant que nous sommes sous contrat de l'été pour l'entretien des plages, le chemin du bord de l'eau est entretenu –la troisième petite partie de la plage– mais à partir du 30 septembre, plus rien.

Je sais que chaque fois que j'interviens auprès de « Allô Travaux » c'est bien reçu. Il y a eu un petit problème il n'y a pas longtemps parce que des résidents excédés ont carrément appelé le journal La Provence, mais tout cela montre bien que l'on n'y arrive pas. Et le sous-sol, du moins la grève, ne s'y prête pas parce qu'il y a des rochers. Alors, une bonne fois pour toutes, c'est bien beau d'enlever les algues, mais on pourrait peut-être enfin faire une étude pour qu'elles n'arrivent pas, du moins jusqu'à la grève. Dans le domaine maritime, quand on veut se protéger de la houle on crée une digue. Faisons une digue, en pierre, en rocher. Il faut l'étudier, mais personne ne l'étudie concrètement. Il faut que l'on étudie une solution. Il y a à peu près 140 m à fermer, puisqu'il faut bien un accès à cette petite anse, il faut que l'on fasse quelque chose. Mais encore faut-il que l'on se réunisse et qu'on le définisse. C'est tout ce que j'ai à dire. Si l'on ne fait pas mieux, on aura toujours des problèmes.

M. CASADO.- Monsieur Colas, on a déjà du mal à faire le confortement des berges du Ranquet qui sont aux alentours de 1 M€ alors une digue de 140 m pour se protéger des algues, à mon avis... On espère qu'avec la nouvelle courantologie ce problème d'algues va diminuer, puisqu'on aura de l'eau salée qui va entrer... S'il y avait Serge Gues il vous expliquerait mieux que moi ce qu'il va se passer à l'Etang de Berre.

Mme IORIO.- Par rapport à Saint-Chamas ?

M. BOUCHAUD.- Non, l'ouverture du canal du Rove.

M. CASADO.- Cela va forcément modifier un peu l'état de l'Etang de Berre. Et puis avant de faire une digue il y a peut-être des solutions intermédiaires, du style barrage flottant, des choses comme cela. Mais encore une fois, c'est Ouest Provence qui a les compétences dans ce domaine, ce n'est pas la Ville. Il faut qu'on arrive à les faire bouger, avec vous, mais je pense qu'il ne faut pas aller sur des solutions utopistes en disant « On doit construire une digue » parce qu'on ne le fera pas.

M. COLAS.- C'était un exemple, mais un barrage flottant c'est bon. Encore faut-il que l'on se réunisse, qu'on le définisse et que l'on soit tous d'accord. Actuellement on colmate la brèche.

M. CASADO.- Nous avons le Vice-président du SAN.

M. BOUCHAUD.- Vice-président du SAN et élu à l'environnement, Monsieur Garcia.

M. GARCIA.- Merci, Monsieur l'Adjoint. Je vais essayer de répondre, pas seulement à M. Colas car cela ne le concerne pas spécifiquement, cela concerne aussi tous les gens sur le Ranquet et sur la Romaniquette, il y a d'autres associations. Je vais déjà faire une réponse globale, factuelle, ne serait-ce que pour vous rassurer un peu. Et je ne peux pas vous laisser dire que l'on ne fait rien. C'est peut-être votre sentiment mais je vais essayer de vous démontrer que vous vous trompez.

Il est clair qu'il y a un problème de calendrier. Je reconnais qu'un ajustement ne s'est pas forcément bien passé entre l'engagement du SAN Ouest Provence –je vous confirme, nous sommes bien dans une compétence SAN Ouest Provence– qui assure effectivement, dans un calendrier calé, la collecte jusqu'au 30 septembre. Ensuite, l'organisation était faite de telle manière que c'était passé aux Villes, en l'occurrence à Istres, et c'est « Allô Travaux » qui devait faire le relais. Cela ne s'est pas passé d'une manière idéale. Il y a eu des exaspérations que je comprends et qui sont évidentes. Nous sommes intervenus.

Le premier élément de réponse c'est le bilan des actions qui ont été engagées. Sur le Ranquet, le 29 octobre, nous avons utilisé un tractopelle et des machines de plages, nous avons collecté 60 m³, l'équivalent de 15 bennes de 4 m³. Les équipes du SAN sont intervenues les 30 et 31 octobre, machines de plages, 40 m³, 10 bennes de 4 m³. La Romaniquette simultanément, le 7 novembre, machines de plages, 60 m³, 15 bennes de 4 m³. Et le 18 novembre, machines de plages, 60 m³. Monsieur Colas, c'est pour vous démontrer que l'on agit un peu quand même, même si cela ne vous satisfait pas tout à fait.

Il faut savoir aussi que les problèmes climatiques font que les choses s'accélèrent. Nous avons eu une météo pourrie, du vent, et il est clair qu'il y a un effet accélération. Même avec un calendrier, nous avons eu du mal à anticiper d'une manière idéale, mais nous avons essayé de faire du correctif. Nous ne sommes encore une fois que dans des actions correctives qui, pour nous, avec Eric Casado, l'Adjoint à l'urbanisme et aux travaux, ne nous satisfont pas.

Que prévoit-on ? Déjà, à partir de maintenant et jusqu'à la fin de l'année, nous sommes bien évidemment en vigilance. Nous avons travaillé au niveau du SAN sur une équipe de veille qui va être en éveil tout le temps pour pouvoir apporter un soin attentif à ces plages-là.

Pour 2015 nous avons calé un calendrier. Le service SAN Ouest Provence sera opérant. Le calendrier va être calé avec les services techniques de la Ville d'Istres et l'intervention est programmée déjà plus de 3 fois par semaine. Ensuite, nous avons déjà budgétisé des interventions supplémentaires qui seront faites à la demande et suivant le constat puisque nous avons déjà un prestataire qui va intervenir lors de gros dépôts d'algues. Là nous sommes toujours dans les actions correctives.

Et puis, Monsieur Colas, nous avons bien évidemment réfléchi pour essayer de travailler sur du préventif. Avec Eric Casado ici présent, qui a déjà travaillé en préalable, nous sommes en train de travailler pour essayer de retenir et de capter les algues en amont, avant qu'elles ne déferlent sur les plages. C'est un dossier qui a été initié il y a des années qui, pour beaucoup de raisons, a été coincé. Je ne rejette pas la faute sur d'autres structures, mais il y a la DDTM qui nous a enquinés, elle gère le domaine public maritime, le GIPREB, qui à un moment donné était initiateur, a ensuite été un frein.

Nous allons travailler avec Eric Casado, nous allons les rencontrer, la réunion va être calée, DDTM, GIPREB, SAN, les services techniques de la Ville évidemment, et toutes les associations de quartiers. Nous sommes en train de faire un point sur toutes les préconisations qui avaient été faites –il y a des filets, il y a peut-être d'autres démarches– mais il est clair que la volonté n'est pas de faire du correctif mais d'essayer de faire du préventif tout le temps. J'espère vous avoir un peu convaincu. Sachez que nous sommes aujourd'hui très sensibilisés et que nous ne lâcherons pas.

M. CASADO.- Pour les filets, on avait déjà contacté un spécialiste qui a déjà fait cela sur d'autres plages, le problème c'est qu'il faut les ancrer dans le sol, sous l'eau. Ce sont des plots en béton qu'il faut couler, avec des anneaux pour accrocher le filet. La DDTM nous avait refusé l'installation de ces plots au large du Ranquet. Et pour la Romaniquette c'est le même souci. Je ne sais pas s'ils reviendront là-dessus. Ils ont préconisé que l'on fasse des forages pour ancrer des espèces de pieux mais comme il y a de la vase, les forages sont assez compliqués. On avance mais il faut avancer avec le gestionnaire de l'étang. Malheureusement nous, la Ville, n'avons que la plage.

Mme IORIO.- Que faites-vous de toutes ces algues à l'heure actuelle ? Vous les stockez ? Je pose cette question parce qu'à Saint-Malo il y a une entreprise qui récupère toutes les algues.

M. BOUCHAUD.- Il y a plusieurs algues, ce ne sont pas toutes les mêmes, il faut faire attention.

M. GARCIA.- Les algues sont récupérées et épandues. Il y a des terres –je ne vous dirai pas où elles se trouvent exactement– qui sont des aires de stockage pour que cela sèche, et nous avons un contrat avec un prestataire qui les collecte et qui nous les rachète.

M. BOUCHAUD.- En Bretagne ils ont ce problème depuis très longtemps et ils arrivent à le gérer.

M. DELYANNIS.- Qui les exploite ? A quelle fin ?

M. CASADO.- Ils font de l'épandage sur des terres agricoles, ils s'en servent pour faire des produits de beauté, mais nous n'avons pas les mêmes algues qu'en Bretagne.

M. BOUCHAUD.- Après c'est du recyclage. Je vais donner la parole à M. Mariniello.

M. MARINIELLO.- Bonsoir. Je voulais vous remercier parce que les algues sont un problème récurrent dans le quartier depuis très longtemps, mais je voudrais un peu synthétiser tout ce qui a été dit.

Ce que vous avez dit, Monsieur Casado et Monsieur Garcia, est vrai parce que le problème des algues dépasse le territoire de la commune. C'est dommage que Serge Gues ne soit pas là par rapport à la courantologie de l'étang.

Je crois qu'il y a un homme politique qui avait dit que les Français avaient la mémoire courte. Ce qui est un peu dommage dans cette histoire c'est que les Ranquetois ont la mémoire courte, parce qu'avant que soit mis en place ce système de ramassage, on le faisait nous, on faisait ce que l'on pouvait, mais on acceptait. On est au bord de l'eau, on sait qu'on a de l'eau, que l'on peut avoir du sable et des algues. Les Ranquetois l'oublient.

Je pense que lorsque la protection des berges sera mise en place, la courantologie au bord du Ranquet va un peu changer. Car on a pu constater sur place que lorsque les algues sèchent sur les rochers il n'y a pas le même dégagement d'odeurs que lorsqu'elles sèchent sur le sable. Il doit y avoir un système chimique, je ne connais pas, ce n'est pas ma spécialité. Mais il est vrai que l'on dépasse le cadre du territoire de la commune. De toute façon, au vu de la configuration du quartier qui est plein Est, après chaque épisode pluvieux, en particulier les tempêtes de vent d'Est, nous avons ces algues. Nous avons la chance qu'en hiver il y ait quand même moins de dégagement d'odeurs.

M. LEBAN.- Je voulais signaler qu'une autre plage faisait aussi partie d'Istres, la plage de Varage, –pour laquelle il est d'ailleurs prévu de faire un aménagement, je ne sais pas pour quand, vous nous informerez peut-être là-dessus– et pour y être allé très récemment, il y avait aussi pas mal d'accumulation d'algues. Il faudrait peut-être y penser de temps en temps, même s'il n'y a pas beaucoup de maisons à côté, ne serait-ce que lorsque l'on va s'y promener, on a quand même des odeurs. Ce serait bien d'y penser aussi.

Ensuite, pour reprendre ce qui a été dit tout à l'heure par M. Colas, et pour habiter au-dessus de la plage de la Romaniquette, on sait bien que les algues existent, simplement, quand les odeurs pestilentielles à chaque fois que l'on rentre chez soi durent plusieurs jours, je crois qu'au bout d'un moment on est un peu exaspéré. C'est pour cela que quand il y a des odeurs, on demande que cela ne dure pas trop longtemps avant de résoudre le problème.

M. CASADO.- Vous n'y habitez pas quand il y avait la station d'épuration à la place.

M. LEBAN.- Ce n'est pas le problème, c'est pour essayer de comprendre. On sait que les algues peuvent s'accumuler, mais au bout d'un moment cela devient pénible. Même quand on va se coucher le soir cela sent mauvais, c'est quand même un peu ennuyeux.

M. CASADO.- Je ne suis pas spécialiste des algues mais vous conviendrez qu'avec les mois d'octobre et de novembre que nous avons eus jusqu'à présent, avec des températures où l'on peut encore prendre le bain, il est clair que cela a favorisé la prolifération des algues... Il y a eu un petit problème comme le disait M. Colas, avec les équipes du SAN qui arrêtent la saison du nettoyage des plages à une certaine époque car là, en l'occurrence, on s'aperçoit que maintenant les chaleurs vont jusqu'au mois d'octobre. Il faudra qu'ils recalent un calendrier. Mais j'habite à la Romaniquette depuis 1980, j'ai connu quand il y avait la station d'épuration et je peux vous dire que c'était autre chose que les algues d'aujourd'hui.

M. BOUCHAUD.- Merci à vous deux. De toute façon, je crois que nous avons été assez réactifs, sous les 48 heures.

Ce n'est pas fini, Monsieur Colas, on va essayer d'être plus rapide sur cette question-ci : « Sécuriser la sortie de la buse, sous la cabine téléphonique de l'arrêt bus, allée des Pins. La chute d'un enfant, en particulier, peut être catastrophique, compte tenu de la différence de niveau entre le haut de la butte et le fond, à cet endroit, du caniveau d'écoulement des eaux ». Une intervention a été faite le 17, avant-hier.

M. COLAS.- J'ai constaté qu'il y avait effectivement une plaque de tôle assez solide qui masquait sur 80 cm ou 1 m. C'est déjà mieux que rien. Il y a toujours des mauvaises langues qui vont dire que ce n'est pas assez long, etc. En tout cas c'est bien. Ce qui a été fait est parfait.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur Colas.

Nous avons une demande du 14 novembre de M. Delions Alain, Président du CIQ les Heures Claires : « Pour la voirie : poursuite de la réfection, interrompue depuis quelque temps, de la chaussée et des trottoirs sur les chemins de Saint Pierre et des Quatre Vents ». La réponse : « Effectivement, une deuxième tranche qui part du n°17 au n°57 chiffrée à 375 000 € est prévue en 2016 ». C'est prévu et chiffré.

« Adduction d'eau potable : là aussi, les travaux de rénovation des canalisations d'eau potable ont été suspendus à la moitié du chemin de Saint Pierre, dans la pinède ». La réponse : « Après contact avec un responsable de la SEERC, les travaux doivent reprendre. Il s'agit du remplacement des branchements plomb restants ».

« Fils électriques : où en est le projet d'enterrer tous les fils électriques ? » Pas de demande de ce type sur le compte rendu de la visite de quartier effectuée.

Ai-je répondu à tout, Monsieur Colas ?

M. COLAS.- C'est bien enregistré. J'avais noté qu'il y avait déjà eu des travaux de faits sur le chemin de Saint Pierre, ce qui va déjà dans le bon sens.

M. CASADO.- La première tranche. Il y a 58 000 €. Je crois que cela va de l'intersection de l'avenue des Heures Claires et que cela s'arrête à Mme Honoré.

M. COLAS.- Il y a eu une avancée, c'est bien. Mais si j'ai bien compris ce sera en 2016... ?

M. BOUCHAUD.- Pour finaliser. 2016, ce n'est pas loin.

M. COLAS.- C'est dans un an.

M. BOUCHAUD.- Un courriel émanant de M. Pierryves Giuntini : « Rue de la Trouvère : réfection de la chaussée suite à l'arrachage des arbres, et demande d'enlèvement d'un portique de boîtes aux lettres inutilisé ». La réponse : « Des travaux de réfection de la voie étant prévus pour 2014, notamment devant le n°17. M. Casado, ici présent, s'est rendu sur place fin août et compte tenu du nombre de dégradations, il a été décidé de reprendre toute la rue, chaussée et trottoirs, et d'enlever les arbres et les arcades. Le coût de l'opération est chiffré à 78 990 € ».

M. GIUNTINI.- Pour quand ?

M. BOUCHAUD.- Pour 2016, sous peu.

M. CASADO.- Tout à l'heure je parlais justement de cela avec M. Fach, le responsable des services des travaux, on va essayer de l'inscrire sur le CDDA 2015.

M. BOUCHAUD.- On fait déjà beaucoup plus que ce que vous avez demandé, vous avez remarqué.

« Pour rue de l'Arlésienne : réfection de la chaussée après enlèvement d'une souche ». Les travaux sont chiffrés à plus de 4 000 € et inscrits sur 2015.

« Rue de la Reine Jeanne : souche à enlever ». Travaux estimés à 800 €. Cela devrait se faire rapidement.

« Allée de la Ritournelle : macadam à revoir ». En cours de chiffrage.

« Rue de la Madelon : chaussée défoncée ». En cours de chiffrage.

M. CASADO.- Nous avons vraiment un souci sur les lotissements anciens avec toutes ces racines d'arbres qui déforment les voiries et il faut prendre des mesures assez radicales, un peu comme on l'a fait aux Terrasses des Oliviers avec M. Zajac où nous avons repris l'ensemble du lotissement, mais cela coûte une fortune. 80 000 € pour la rue du Trouvère qui fait 60 m de long... Néanmoins, quand il y a des souches qui relèvent les places de parking, les voies et les voitures, il faut bien les couper. Il faut avoir un peu de patience parce qu'on coupe et pour dessouder on attend que la souche soit un peu pourrie, avant de remettre un arbre ou de refermer avec de l'enrobé, s'il y a assez d'espaces verts.

M. GIUNTINI.- Ce n'est pas fini. J'ai mis en pièce jointe un mail que m'a adressé M. Dhondt concernant le Parc des Salles.

M. BOUCHAUD.- J'y viens. M. Dhondt a fait un résumé de faits regrettables qui se sont passés au Parc des Salles : « Le vendredi 24 octobre, entre 16h et 18h, deux bagarres, des groupes d'adolescents s'affrontent. Après coup, un adulte recrute pour aller régler les comptes au Prépaou. 3 ou 4 scooters sillonnent dangereusement les allées, voire même le petit Bol avec des dérapages plus ou moins contrôlés en détériorant les allées de « stabilisé ». Leur réception après « roue arrière » parmi les enfants sont très dangereuses ».

M. MALACARNE.- Concernant les deux bagarres, à ce jour nous n'étions pas au courant. En revanche, la problématique de la circulation des deux-roues dans le Parc des Salles est bien connue. A ce titre, nous avons demandé à nos équipages motorisés, que ce soient ceux de la brigade motorisée en elle-même ou notre garde champêtre, d'assurer en alternance des surveillances sur ces parcs. Le Parc des Salles mais aussi le Parc de la Romaniquette et le Parc de Trigance.

Nous sommes conscients, lorsque les agents quittent les lieux pour assurer d'autres missions, que certains usagers de deux-roues peuvent avoir des comportements dangereux. C'est pour cela que nous demandons aux administrés de ne pas hésiter à nous appeler sans délai pour que les équipages puissent se rendre de nouveau sur place et verbaliser les contrevenants. C'est chose faite par M. Dhondt le 25 octobre, à 11h, et cela a été enregistré par main courante le jour même. Je vois après qu'il est aussi prévu la mise en place de barrières sélectives.

M. CASADO.- Nous avons prévu la mise en place de passages sélectifs comme il y en a au Parc de la Grande Conque. En revanche, il y a aussi le fait que l'on va installer deux caméras, une aux skates et une à l'entrée du parc.

M. MALACARNE.- Tout à fait, cela va nous permettre, du CSU, de voir s'il y a occupation de ces lieux, et si des comportements déviants sont constatés, à ce moment-là nous interviendrons sans délai.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur Malacarne. Je vois que vous êtes intervenu le 25, vers 11h.

Mme IORIO.- Comme vous parlez du skate-park, il y a des parents qui se plaignent parce que des jeunes se blessent gravement.

M. CASADO.- Ils se blessent en faisant du skate ?

Mme IORIO.- Je pense. Peut-être qu'il est dégradé.

M. CASADO.- C'est un city-park. En principe, les jeunes qui font du skate doivent avoir des genouillères, des coudières, ils doivent être équipés. Un skate-park n'est pas un plateau en mousse, ce n'est pas un jeu d'enfants. Il faut dire aux parents qu'ils équipent leurs enfants de protections individuelles, casque, gants, coudières, genouillères. Je ne sais pas si vous étiez à l'inauguration mais, pour les avoir vu faire, il y a des sauts, c'est impressionnant. Il n'y a pas d'éléments de sécurité à installer sur le skate-park.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur l'Adjoint.

Le CIQ de la Grande Conque, Mme Bertagna : « Le dimanche 9 novembre un éboulement a eu lieu dans la colline qui se trouve en contrebas du chemin du Rouquier, dans le quartier de la Grande Conque, entre l'entrée de la Volte et du Quadrille. Les services techniques ont pris note des dégâts et de l'importance des travaux à réaliser pour que le quartier et ses habitants soient en sécurité. Suite aux informations que j'ai eues, le dossier doit être suivi par M. Fach. J'aimerais avoir plus d'informations sur le déroulé des travaux et quel sera le devenir du chemin du Rouquier ».

J'ai une réponse que je vais vous lire et après on passera la parole à M. Casado : « Dans un premier temps, des travaux ont été réalisés afin que les eaux pluviales ne dévalent plus les restanques en contrebas et ne déstabilisent plus le sol. Ensuite, des travaux de confortement par enrochement sur l'affaissement des murets des restanques seront engagés. Dans un deuxième temps, le chiffrage de l'implantation d'un cheminement piétonnier sur le chemin du Rouquier avec caniveau pour contenir les eaux pluviales sera prévu et l'estimation est de 60 000 à 100 000 € de chiffrage ». C'est un début de réponse.

Mme BERTAGNA.- C'est un début de réponse. Le chemin du Rouquier restera accessible par les véhicules ? Il ne sera pas fermé à la circulation.

M. CASADO.- Cela dépend aussi de la volonté des gens du quartier. Effectivement, depuis que nous avons fait la sortie de la corniche des Hauts de Suffren... Avant, les gens étaient obligés de descendre sur le chemin du Rouquier, maintenant ils peuvent sortir directement sur l'avenue des Bolles. Peut-être que cela vaudrait le coup de fermer ce chemin à la circulation et de le rendre pour les vélos, pour les piétons.

Mme BERTAGNA.- Ce serait une bonne idée, le problème c'est que les gens passeraient dans le quartier après. C'est vrai que le quartier de la Grande Conque...

M. CASADO.- Il sert de raccourci. C'est peut-être à étudier, comme liaison douce en fait entre les quartiers. De la préfecture, ou même du lycée, redescendre en vélo à travers ce chemin en toute sécurité, cela peut être envisageable.

Mme BERTAGNA.- Ce serait une bonne idée, mais après il y a la tranquillité.

M. FALSQUELLE.- Il faudrait faire un comptage du nombre de véhicules. Si vous fermez ce chemin, cela va être infernal dans la Grande Conque et du côté de la clinique. J'habite en bas, les voitures se suivent l'une derrière l'autre.

M. CASADO.- Je ne prends pas la décision, je vous dis l'intérêt, parce que vu la configuration de ce chemin aujourd'hui, quand on voit entre 60 000 et 100 000 € d'estimation des services techniques pour l'aménager avec un caniveau pluvial sur le côté, je ne sais pas si on va arriver à le faire dans sa totalité parce qu'il y a des endroits avec des falaises importantes, assez escarpées. On avait imaginé de faire trois ou quatre refuges sur le chemin pour que les mamans avec poussettes puissent se protéger quand les véhicules descendent. Il y a un aménagement important. Reste à savoir si on le fait dans le sens d'une liaison douce ou si on le fait dans le sens de continuer à faire circuler des véhicules dessus. C'est la question que je pose. Nous sommes là pour en discuter. Le CIQ est intéressé, il y a des gens comme vous qui peuvent craindre une augmentation du flux de véhicules à travers la Grande Conque, ou d'autres, à partir de la clinique ou du Palatin. C'est clair. Mais c'est à réfléchir.

Mme BERTAGNA.- Concernant l'éboulement, les services techniques et les pompiers, qui sont arrivés très rapidement, ont tout de suite pris en compte le problème. Ils ont déblayé le passage en contrebas du chemin du Rouquier, mais tout ce qu'ils ont enlevé ils l'ont déporté un peu plus loin pour que ce soit fait rapidement. Il faudrait quand même que cette terre soit enlevée parce qu'avec les pluies, cela va dégouliner le long de la Volte. Et je voulais savoir aussi s'il allait y avoir une étude de terrain.

M. CASADO.- On vous l'a dit, le chiffrage de l'implantation avec un caniveau pour contenir les eaux pluviales pour qu'elles ne ruissellent pas sur les contreforts.

Mme BERTAGNA.- Mais la colline par elle-même, une étude de terrain, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui passent.

M. CASADO.- L'étude de sol se fera si on fait l'enrochement.

Mme BERTAGNA.- Beaucoup de personnes passent, beaucoup de jeunes qui vont au collège, et par endroits on voit que s'il continue à pleuvoir cela risque encore de s'effondrer.

M. CASADO.- D'où la problématique.

Mme BERTAGNA.- Pour l'instant ils ont mis des barrières qui sont plus ou moins respectées mais c'est surtout pour la sécurité des personnes qui passent.

M. FACH.- Je suis descendu, j'ai vu ce qui s'était passé, ce ne sont pas des gros affaissements, ce sont des anciennes restanques qui ont cédé sous le poids de l'eau mais il n'y a pas de danger que la colline dévale. On va procéder à des enrochements pour consolider, pour remplacer les anciens murets qui ont cédé, mais il n'y a pas de danger.

Mme BERTAGNA.- L'accès est-il toujours praticable ? Parce qu'il y a des barrières pour l'instant.

M. FACH.- Oui. On va enlever la terre avec le tractopelle et l'on va rapidement procéder à un enrochement. C'est prévu, on va le faire.

Mme BERTAGNA.- Merci beaucoup.

M. BOUCHAUD.- Madame Bertagna, j'espère que nous avons répondu à vos demandes, je sais que c'était très important pour vous.

Mme BERTAGNA.- Oui, parce qu'on était quand même surpris, puis avec tout ce que l'on peut voir à la télé, on se demande ce que cela va devenir et si cela va continuer à s'écrouler ou pas.

M. BOUCHAUD.- Vous n'êtes pas à la télé, vous êtes sur Istres, c'est mieux.

Mme BERTAGNA.- Merci aux services techniques qui ont réagi très rapidement, aux pompiers, et même à la police qui s'est déplacée pour superviser les choses.

M. BOUCHAUD.- M. Fach vous écoute, ainsi que la police municipale. Merci, Madame Bertagna.

Un courriel de M. Dhellin Daniel : « Absence de flèche directionnelle sur le grand pylône à l'intersection de la rue du Caucadis menant à l'avenue Félix Gouin et la rue de la Reine Jeanne menant aux Charmilles. Les automobilistes venant de l'hôtel de police qui ne connaissent pas le quartier tournent à droite sur l'avenue Gouin et vont parfois jusqu'au bout de l'avenue ».

M. DHELLIN.- Cela fait cinq fois que je le demande, cela a été demandé au mois de mai...

M. FACH.- Je n'ai pas pu me rendre sur place moi-même, j'ai envoyé mon chef de service de la voirie qui n'a pas relevé de...

M. DHELLIN.- Sur le pylône il y a marqué « Le Fil d'Ariane », juste devant le grand parking, à l'entrée du lotissement des Charmilles. Une fois, j'allais tranquillement chercher mon journal, une personne sur l'avenue Félix Gouin me dit « Je cherche les Charmilles ». Alors je lui ai répondu « D'où venez-vous ? Les Charmilles sont derrière », « Non, on vient de passer devant l'hôtel de police », j'ai dit qu'il fallait tourner à gauche, « Mais rien ne nous l'indique ». « Je l'ai déjà dit, mais que voulez-vous ? » Il y a un grand pylône avec marqué « Le Fil d'Ariane » et il y a juste à marquer « Les Chamilles » en dessous. Je vous parle en venant de l'hôtel de police, attention.

M. FACH.- Je me rendrai sur place, s'il faut réaliser un panneau.

M. DHELLIN.- Cela a été demandé au mois de mai 2013, je peux vous le montrer.

M. CASADO.- Il n'y a plus de moyens pour mettre des flèches, Monsieur Dhellin.

M. BOUCHAUD.- Monsieur Dhellin, on va faire des subventions pour les flèches, ne vous inquiétez pas.

M. DHELLIN.- Je les mettrai moi-même, je suis à la retraite.

M. BOUCHAUD.- Merci, Monsieur Dhellin.

Ensuite, vous avez « Des feuilles qui salissent le quartier, en particulier aux sorties de l'allée de la Ritournelle menant au Parc des Salles et devant la boîte aux lettres de M. Dhellin ».

M. DHELLIN.- Affirmatif. Pas devant ma boîte aux lettres, devant les boîtes aux lettres, il y a des feuilles. A un moment il y avait un peu de tout, on a même trouvé une trottinette. Si j'avais pu je l'aurais vendue au vide-grenier des Charmilles.

M. BOUCHAUD.- Une intervention est prévue dans les 10 jours, suite à votre courrier.

M. DHELLIN.- Il y a de tout, mais cela fait quand même pas mal de temps que les feuilles sont là.

M. BOUCHAUD.- C'était avant, Monsieur Dhellin, c'est fini, cela va être résolu dans les 10 jours.

Egalement, « Il serait judicieux de votre part –c'est votre demande– de faire tailler les arbustes se trouvant à droite de l'avenue Félix Gouin et qui parfois cachent la visibilité lorsque des personnes traversent cette avenue à pied ou en courant ». Les services techniques se rendront sur place avec vous. M. Fach prendra contact avec vous.

M. DHELLIN.- Des personnes m'en ont parlé parce qu'elles pensaient que j'étais encore leur élu ici. Vers Renault, il y a des branches assez hautes et il y a souvent des enfants qui traversent.

M. FACH.- Je vous téléphonerai, on ira sur place et vous me montrerez exactement l'endroit.

M. DHELLIN.- Il n'y a pas de problème.

M. BOUCHAUD.- Monsieur Dhellin, appelez « Allô Travaux », Mme Florence Coquel qui est parmi nous a noté.

M. DHELLIN.- « Allô Travaux » c'est encore autre chose. Excusez-moi mais dernièrement j'ai dû les appeler six fois pour mes regards pluviaux, et lorsque le gars est venu pour chercher les feuilles, d'abord il s'était trompé de trou, alors j'ai dit « Non, ça c'est la rue de l'Arlésienne ». Finalement il a enlevé les feuilles de la rue de l'Arlésienne aussi, il a fait d'une pierre deux coups. Ensuite il a dit « On nous a téléphoné hier », j'ai dit « Non, j'ai mon agenda », j'ai montré tout ce qu'il fallait. Il m'a dit « Je vous passe mon chef », le chef était tout surpris. Je ne sais pas si le chef est ici.

M. BOUCHAUD.- C'est M. Fach, le chef.

M. DHELLIN.- Non, il a l'air bien ce monsieur.

M. BOUCHAUD.- La dernière problématique soulevée par les habitants du centre-ville auprès de Mme Céline Camoin, Conseillère municipale et membre du collègue des élus du Conseil de quartier Est.

« L'épicerie de nuit ». Réponse de M. Casado, à ma droite, et M. Malacarne, à ma gauche : « Le contrôle est renforcé depuis 6 mois ».

« Stationnement anarchique ». M. Casado et M. Malacarne : « On surveille avec la vidéo-verbalisation ».

M. MALACARNE.- La mise en place sur la zone bleue de 4 agents supplémentaires nous a également permis de réorienter les policiers qui étaient affectés à cette tâche sur le centre ancien. Cette présence policière a permis de limiter sensiblement le stationnement anarchique sur le centre ancien, chose qui a été soulevée par M. Nunez lors de la dernière réunion des habitants du Vieil Istres. La présence policière associée à la mise en place des bornes qui devrait être faite sous peu, plus la mise en place de la vidéo-verbalisation, devraient éradiquer ou fortement limiter ce phénomène.

M. NUNEZ.- Dieux vous entende. Merci à tous.

Mme GAUBE.- Et que s'est-il passé sur l'épicerie de nuit ?

M. CASADO.- Des nuisances.

M. BOUCHAUD.- Le contrôle est renforcé depuis 6 mois.

M. MALACARNE.- Concernant ce type de commerces il existe une réglementation particulière. Sur Istres il y a un arrêté municipal qui réglemente la vente de boissons alcoolisées entre 22h et 6h dans le centre-ville. La police nationale et bien sûr la police municipale sont chargées de faire respecter ces arrêtés. Des contrôles inopinés sont régulièrement faits, notamment par l'unité de police administrative de la police nationale et la police municipale. De plus, afin de limiter le stationnement anarchique aux abords de ces établissements la nuit, la police municipale effectue régulièrement des points fixes entre 21h et 23h. Les clients qui vont dans ces établissements ne respectent pas les stationnements, se stationnent souvent en pleine rue, c'est pour cela que la police municipale est présente sur ces horaires.

M. BOUCHAUD.- Toujours Mme Camoin : « Passage de la balayeuse ».

Mme CAMOIN.- On m'a fait remonter que les trottoirs étaient sales et l'on m'a demandé ce qu'était devenue la motocrotte que l'on pouvait voir à un moment.

M. BOUCHAUD.- Cela n'existe pas. Cela n'a jamais existé à Istres, Madame Camoin.

Mme CAMOIN.- Ou une nettoyeuse particulière, avec un jeune homme dessus.

M. BOUCHAUD.- C'est la petite balayeuse. Elle intervient du lundi au vendredi l'après-midi. Du lundi au vendredi, deux cantonniers le matin, un cantonnier l'après-midi. Et tous les jours, 7 jours sur 7, le matin, la balayeuse thermique. Pour le centre ancien, une balayeuse électrique et les cantonniers à la même fréquence.

« Demande de création d'un passage piétons devant le bar du XX^{ème} et au carrefour de la Fontaine ». Cette partie de l'avenue Hélène Boucher se trouve dans une zone 30 régie par un décret de 2008 qui dispense de la réalisation de passages protégés puisque le piéton est forcément prioritaire dans une telle zone. Tout le monde ne le sait pas.

M. DELYANNIS.- Peut-être pourrait-on relever que le piéton est prioritaire ? On manque de civisme.

M. BOUCHAUD.- Mettre un panneau. « Cependant, les choses peuvent être revues, les services concernés se rendront sur place ». Le service concerné c'est toujours M. Fach. Et devant le théâtre c'est exactement la même chose. Nous en avons terminé.

M. DELYANNIS.- Je voudrais relever quelque chose qui m'a interpellé. Nous avons un bord d'étang qui est assez sympathique, au premier regard.

M. BOUCHAUD.- Quel étang ?

M. DELYANNIS.- L'Etang de l'Olivier. Je trouve que le travail qui a été fait est très sympathique, en revanche, à mon sens il y aurait deux problèmes. Au premier degré, il n'y a pas de garde-corps sur la bordure de cet étang. Cela ne pose pas de problème dans l'état actuel et dans le quotidien, sauf que lorsqu'il y a des manifestations importantes avec des regroupements de populations, on peut se retrouver dans des bousculades, etc. Je voulais le relever. Cela fait déjà quelques mois que j'y réfléchis.

A partir de là, je me suis penché sur toutes les bouées de sauvetage qui sont positionnées tout le long. Nous avons 5 coffrets installés mais ils sont tous vides, et ce depuis plusieurs mois.

M. CASADO.- Elles ont été volées. Toutes les semaines on les vole.

M. DELYANNIS.- Elles ont été volées une première fois, une deuxième fois, une troisième fois, à chaque fois ?

M. CASADO.- Exactement. C'est impressionnant !

M. DELYANNIS.- Il faut mettre un cadenas.

M. CASADO.- Si l'on met un cadenas cela ne sert plus à rien.

M. DELYANNIS.- Nous sommes d'accord.

M. CASADO.- Concernant le quai, tous les quais n'ont pas de rambardes. A Martigues c'est la même chose, quand ils font la fête vénitienne, les gens sont au bord des quais. D'ailleurs c'est beaucoup plus profond que chez nous. Chez nous il n'y a pas beaucoup de profondeur. En plus, vous avez remarqué les bouées mais il y a aussi les échelles. En parlant d'échelles, on doit en rajouter une qui manque au niveau de l'avancée. Le quai est fait comme tous les quais de bord d'étang ou de bord d'eau, on ne mettra pas de garde-corps, cela restera comme ça, comme tous les ports de France. Aux Heures Claires c'est exactement pareil. Concernant les bouées, elles ont été volées une première fois, il y a quelques mois, puis je ne sais pas si nous en avons recommandé ?

M. FACH.- Oui.

M. DELYANNIS.- Honnêtement, depuis 6 mois je vérifie régulièrement et elles sont vides en permanence. Les vole-t-on au fur et à mesure ?

M. ABADESSA.- Met-on le nom de la Ville d'Istres dessus ? C'est ce qu'il faut voir.

M. CASADO.- Je ne sais pas.

M. ABADESSA.- Nous avons les mêmes au Port des Heures Claires. Il faut marquer « Ville d'Istres », sinon on va retrouver ces bouées aux puces nautiques, à Fos comme un peu de partout.

M. BOUCHAUD.- Marcel, les bouées sont-elles marquées « Ville d'Istres » ou pas ?

M. FACH.- Non.

M. BOUCHAUD.- Ce serait peut-être une bonne chose à faire.

M. ABADESSA.- Si ce n'est pas marqué, cela fera le bonheur de quelqu'un d'autre. Il faudrait les marquer « Ville d'Istres » et à partir de là on ne les volera plus, je vous le garantis.

M. BOUCHAUD.- En revanche, Monsieur Delyannis, sachez que les questions comme cela il faut les adresser avant pour que l'on puisse vous répondre. Normalement je ne prends pas les questions.

M. DELYANNIS.- J'ai vu « Questions orales ».

M. BOUCHAUD.- Si vous voulez avoir des réponses plus complètes vous les écrivez. Cela nous a permis, en concertation... On saura que sur les bouées il faut marquer « Ville d'Istres », Monsieur a raison. Sur tous les bateaux il y a le nom du bateau.

M. ESCODA.- Concernant l'avenue Saint Exupéry, il y a des platanes qui n'ont pas été élagués depuis de nombreuses années et suite aux tempêtes qu'il y a eu, actuellement les branchages débordent, ainsi que les feuilles mortes en tas qui ne sont jamais ramassées.

Le deuxième problème concerne les égouts pluviaux, un sur deux est bouché parce que non nettoyé, et la dernière fois il y a eu une inondation localisée au niveau des Bellons, au n°43.

M. CASADO.- A Saint Exupéry les platanes ont été faits il y a 2 ans. Marcel, je me trompe ou pas ?

M. FACH.- Non, tu ne te trompes pas.

M. CASADO.- Les campagnes d'élagage des platanes se font par avenue. Marcel Roustan vient d'être réalisé. Il me semble bien que pour Saint Exupéry c'était il y a 2 ans.

M. ESCODA.- Il y a de nombreux branchages au milieu des trottoirs.

M. CASADO.- Ce sont peut-être des branchages suite à des coupes d'arbres. Il y a eu deux coupes de platanes sur Saint Exupéry. Deux entrées de lotissements ont été réalisées il y a une vingtaine de jours, peut-être que ce sont des branches qui restent de ces platanes-là. Les platanes par eux-mêmes ont tous été élagués.

M. ESCODA.- Normalement l'élagage est fait tous les 2 ans ?

M. CASADO.- En principe ce sont des campagnes de 2 ans. Je vous le garantis, il y a un marché.

M. ESCODA.- Cela fait 10 ans que j'habite à l'avenue Saint Exupéry et à mon avis il n'y a pas 2 ans, il y a au moins 4 ans.

M. CASADO.- Peut-être deux fois 2 ans, mais de mémoire...

M. ESCODA.- Il suffit de voir les ramures. Même en été, le feu rouge au niveau du bas de Saint Exupéry, vers l'école Gouin, on ne le voit pas. Maintenant on le voit parce que les feuilles sont tombées, mais il y a un mois de cela on ne le voyait pas. Ce sont les deux problèmes. Je ne parle pas de la vitesse et du bruit, ça a été atténué.

M. CASADO.- Sur toute la montée de l'école Gouin les platanes ont aussi été réalisés.

M. ESCODA.- Des dos-d'âne et des gendarmes ont été mis en place, cela amortit un peu la vitesse des gens mais l'on ne peut rien y faire.

M. CASADO.- Et concernant le pluvial, les avaloirs que vous dites bouchés...

M. ESCODA.- Je pense que c'est un problème de propreté.

M. CASADO.- Ce sont les eaux de ruissellement. Il a tellement plu. Avec les feuilles de platanes effectivement, c'est la période.

M. ESCODA.- Il y a aussi beaucoup de gens qui jettent des bouteilles, des canettes.

M. CASADO.- C'est de l'incivilité, on ne va pas revenir là-dessus. Par rapport aux avaloirs bouchés, il faut appeler « Allô Travaux », ils interviennent tout de suite. Parce qu'il n'y a pas de périodicité sur le nettoyage des avaloirs.

M. BOUCHAUD.- Pensez toujours « Allô Travaux » et appelez. Mme Coquel est là présente, normalement l'intervention est rapide. Action réaction.

M. RICCI.- Bonsoir. Le Parc Guelfucci a été inauguré le 18 octobre, il était prévu dans les différentes phases de travaux d'avoir d'autres interventions, ces dates ont-elles été définies ? Est-ce reporté à une date ultérieure ?

M. CASADO.- Ce serait bien que le maire soit là pour vous répondre parce que je n'ai pas tous les éléments là-dessus. Vous parlez de l'extension du parc ?

M. RICCI.- Il y avait trois phases de prévues, avec un mur d'escalade...

M. CASADO.- Des jeux d'enfants... Tous ces équipements sont prévus dans le marché, seulement ce sont des subventions que nous avons du Conseil général. Chaque année elles sont redemandées, en fonction du retour que l'on va avoir on va les réaliser.

M. RICCI.- C'était pour savoir si l'on avait une date à peu près ?

M. CASADO.- Moi, je n'en ai pas.

M. BOUCHAUD.- Il n'y a que M. le Maire qui pourrait vous répondre.

M. RICCI.- Entendu. Merci.

M. DARSE.- Bonsoir. J'ai une petite remarque. Vous avez des plans derrière vous qui sont magnifiques, c'est dommage qu'il n'y ait pas tous les quartiers, en particulier le quartier de l'Olivier, l'Etang de l'Olivier, il n'est pas dessus. Et c'est la même chose sur les plans que l'on distribue sur Istres.

M. BOUCHAUD.- Qui représente la communication ? C'est une bonne observation. Qui veut répondre ?

M. DARSE.- Ce n'est pas la première fois que l'on fait cette remarque.

M. CASADO.- Il est compliqué de faire rentrer le Ranquet et l'Etang de l'Olivier en même temps.

M. DARSES.- Mais le Ranquet est à côté. Je crois que l'Etang de l'Olivier est l'un des seuls quartiers qui n'est pas sur le plan.

Mme IMBERT.- En fait, nous sommes en train de faire le plan en ce moment.

M. CASADO.- Parce qu'il y a le chemin de Sorbes aussi.

M. DARSES.- Le tour de l'Etang de l'Olivier fait partie d'Istres et il n'est pas sur le plan. J'imagine qu'il y a des problèmes, mais on doit pouvoir les résoudre, comme vous l'avez fait pour le Ranquet, etc.

Mme IMBERT.- On peut éventuellement le mettre au dos.

M. DARSES.- C'était une petite remarque. J'ai une question plus générale qui intéresse peut-être tous les quartiers. On constate aujourd'hui que le réseau routier commence à être un peu limité autour d'Istres. Globalement, on constate qu'aux heures de pointe il est très difficile de traverser Istres du nord au sud, ou du sud au nord, et surtout dans les transversales. C'est une remarque que nous avons faite dans le cadre des mises à jour du PLU, pour lequel nous n'avons d'ailleurs pas reçu de retour. C'est dommage. Néanmoins, quand on regarde le projet à long terme, le SCOT, il y a bien un projet pour la A56 nord-sud, avec la 4 voies, mais je n'ai rien vu pour tous les déplacements est-ouest. Je pense que cela intéresse tous les quartiers parce que la circulation pour aller d'un quartier à l'autre doit regarder tout le monde.

M. CASADO.- Vous n'avez pas très bien regardé parce que pour les déplacements est-ouest on a le passage inférieur aux Bellons.

M. DARSES.- Ce n'est pas suffisant, quand on regarde la projection du trafic.

M. CASADO.- Mais la A56 ce n'est pas la Commune, c'est l'Etat. Et étant donné que l'écotaxe a été supprimée, à mon avis nous avons encore du temps pour avoir l'autoroute, même si cela doit faire la liaison Fos-Salon. Nous sommes prêts pour cela puisque l'emprise de l'autoroute est tracée sur la route de la Transhumance, on n'attend plus que le financement de l'Etat.

Le rond-point de la Transhumance va disparaître, il y aura deux ronds-points de décharge : celui du côté du Leclerc, qui va être réaménagé d'une manière un peu plus grande, et celui du côté de la zone du Tubé, au niveau de la Bayanne. Ce seront les deux ronds-points sortie nord d'Istres. Et à partir de ce rond-point, le chemin des Bellons va être doublé, avec un passage inférieur sur le passage souterrain. Ce sont les aménagements est-ouest qui manquent. Comme celui que nous avons au sud de la ville, au rond-point de Marcel Dassault, avec Géant Casino, ou celui que nous avons au chemin de Pepi.

A ce niveau, qui vous concerne plus particulièrement, il y a aussi la sortie de la base qui pose problème. L'ancien colonel qui était avec nous qui a travaillé sur le PLU préconisait de faire une sortie qui longerait la future autoroute, ou même la voie d'aujourd'hui, la RN 1569, pour sortir au niveau d'Entressen, en face BMW. C'est toujours dans les papiers et cela peut être réalisé assez rapidement, quand l'aménagement de la zone du Tubé sera terminé. Voilà les grosses opérations de voirie.

Ensuite, sur la problématique de la traversée de la ville, on nous critique sur les ronds-points mais ça a quand même l'avantage de fluidifier la circulation par rapport aux feux rouges, et si l'on pouvait supprimer les trois feux rouges qui restent sur l'avenue Félix Gouin, à mon avis on aurait gagné beaucoup de choses. Pour le premier, à la Bayanne, là où il y a le magasin Bas Prix, il y a un projet d'aménagement qui sera dans la continuité du chemin des Bellons avec un passage inférieur. Un rond-point est prévu à cet endroit. Ensuite, un autre rond-point au niveau du chemin du tour de l'étang puisque vous êtes très nombreux maintenant à habiter autour de l'Etang de l'Olivier, même s'il n'apparaît pas sur le plan. Mais je vous rappelle quand même qu'à l'Etang de l'Olivier c'est une route départementale. Nous sommes en train de voir avec le Département pour qu'il puisse nous la rétrocéder afin de faire les travaux d'aménagement. Cela reste quand même une route de rase campagne. Vous ne pouvez pas « bénéficier » des mêmes avantages que l'avenue Marcel Roustan en étant en rase campagne. Il y a 8 km de tour de l'Etang de l'Olivier.

M. DARSES.- Ce n'était pas ma question.

M. CASADO.- J'y arrive.

M. DARSES.- Si l'on revient au quartier, pourquoi est-ce que je pose la question ? Actuellement, toutes les liaisons nord-sud sont complètement saturées et le matin vous voyez que beaucoup de personnes utilisent le chemin du tour de l'étang pour contourner ces bouchons.

M. CASADO.- C'est une autre problématique, ce n'est pas une problématique générale alors.

M. DARSEES.- Il y a un problème général sur Istres. Pour venir ici de la Bayanne j'ai mis 35 minutes.

M. CASADO.- C'est ce que je vous ai dit. Si l'on arrive à sortir ce rond-point et le passage inférieur sur le chemin des Bellons, on aura moins de passages sur le chemin du tour de l'étang. Le problème c'est aussi la succession des trois feux rouges que nous avons sur l'avenue Saint-Exupéry jusqu'au niveau du Pavillon de Grignan, c'est ce qui fait ralentir. Si l'on était sur des ronds-points cela irait beaucoup plus vite, c'est clair. Si vous regardez, même le rond-point avant l'AFPA, Prépaou, Prédina, c'est encore un point bloquant. Au fur et à mesure que l'on voit ces points on essaie... Mais les ronds-points coûtent très cher, et l'on ne peut pas les adapter sur toutes les configurations de voies, mais nous essayons de faire le maximum. La liaison nord-sud est bloquée. Elle serait moins compliquée si on avait l'autoroute en fonction avec les deux sorties prévues.

M. LEMASSU.- Il faudrait surtout qu'il y ait moins de voitures. Les transports en commun.

M. DARSEES.- Les transports en commun n'arrivent pas dans certains quartiers, en particulier autour de l'étang. Par ailleurs, le PDE n'est pas en place.

M. CASADO.- Monsieur Darses, je vous en prie, la Ville d'Istres est bien dotée en transports en commun.

M. DARSEES.- Il y a eu de très gros progrès, je le reconnais.

M. CASADO.- Il faut le souligner.

M. LEMASSU.- Il faut étudier la billetterie, ce que cela nous rapporte et ce que cela nous coûte. Il suffit de mettre les transports en commun gratuits et les gens les prendront.

Mme THOMAS.- Il faut peut-être faciliter le co-voiturage. Parce que quand on croise les voitures, il y a un conducteur pour une voiture.

M. CASADO.- On peut effectivement avoir des idées de co-voiturage, mais que veut dire favoriser ? Que peut faire la commune pour favoriser ? Il y a des compétences qui dépassent le niveau de la commune. Que voulez-vous que le maire fasse pour le co-voiturage ? Si des gens de Salon viennent travailler à Fos, c'est assez compliqué à mettre en œuvre. Ce sont des responsabilités de chacun. C'est chacun qui doit à un moment donné se dire « Je perds 2 heures d'embouteillage, est-ce que cela ne vaut pas le coup de partir avant ? De partir à 4 ? De prendre les transports en commun ? »

Mme THOMAS.- Quand on parle de la base aérienne, à ce niveau, les responsables pourraient peut-être se pencher aussi pour favoriser des départs décalés, des choses comme ça, plutôt que toujours penser à augmenter les voiries.

M. CASADO.- Ce n'est pas une compétence municipale.

Mme THOMAS.- Mais quand il y a des réunions pour cela on pourrait y penser.

M. BOUCHAUD.- S'il n'y a plus de questions orales on va se séparer, en remerciant tous les intervenants, en vous remerciant tous de votre présence, en espérant vous avoir contentés, même si ce n'était pas M. le Maire, ce n'était que Lionel Bouchaud. Merci.

La séance est levée à 19 heures 45.